Les Troubles Musculo – Squelettiques (TMS)

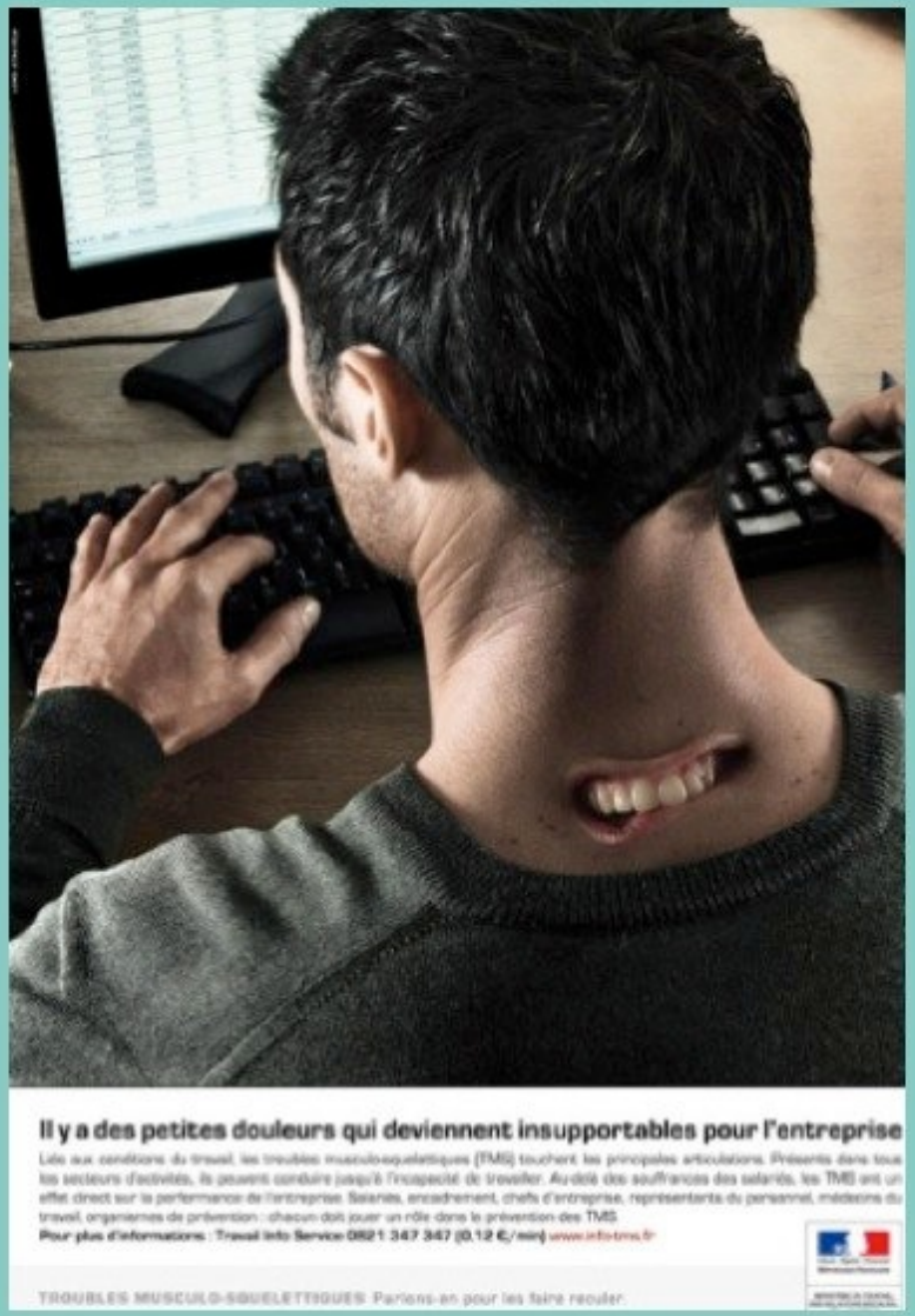

Clinique Osteopathe du bassin annécien

Des raisons multiples…

Les TMS résultent principalement d'une combinaison de plusieurs facteurs de risques :

- **Facteurs biomécaniques**
- **Facteurs environnementaux et organisationnels au travail**
- **Facteurs psychosociaux**

La combinaison des facteurs de risques est **différente au sein de chaque entreprise** ; elle exige donc une **appréhension particulière des situations de travail**.

1ère cause de maladie professionnelles en France

Les TMS constituent la première cause de maladies professionnelles en France
(source Caisse Nationale d'Assurance Maladie - CNAMTS).

Au delà de la souffrance, ils ont des conséquences économiques pour les entreprises, comme notamment l'absentéisme.

En 2010 *(source CNAMTS)*, les TMS représentent :

- **85% des maladies professionnelles déclarées** pour les actifs du régime général
- 90% de ces TMS sont liés au tableau de l'assurance maladie, qui correspond aux **"affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail"**.
- **9,7 millions de journées de travail perdues**
- **930 millions d'euros de cotisations pour le régime général**
- **41 000 nouveaux TMS indemnisés en 2009 (croissance de 13% par an depuis 1995)**
- **Le coût moyen d'un TMS est estimé à 21 300 €** en terme de coût direct.

… Et un impact considérable sur les entreprises

Les conséquences humaines et économiques sont multiples et conséquentes

Quelques exemples constatés en entreprises :

- ralentissement de l' activité,
- dégradation de la productivité,
- baisse de créativité
- accidents
- perturbation de l' organisation du travail,
- augmentation de l' absentéisme

La prise en compte de ces maladies et leurs **préventions** constituent **un des moyens pour limiter leurs conséquences**.

L’ ostéopathie, une des solutions pour lutter contre les T.M.S

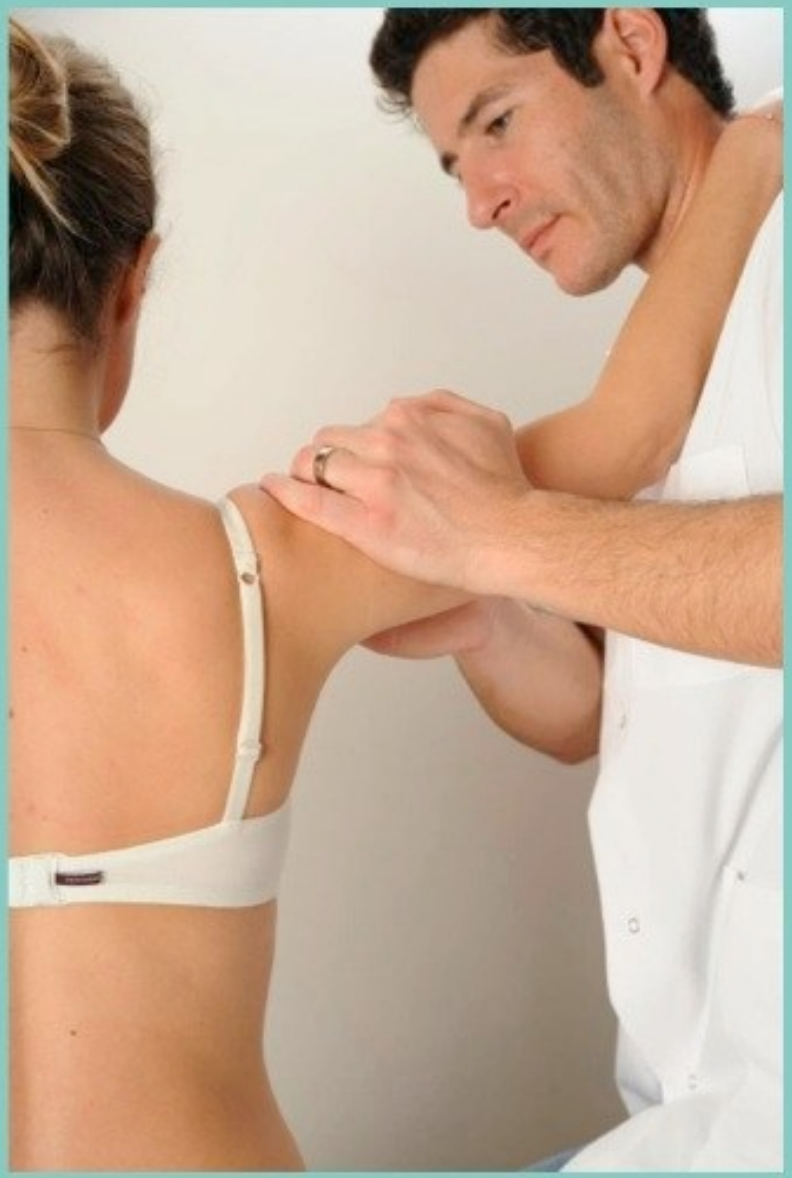

Clinique Ostéopathe
du bassin annécien

Redonner au corps de la mobilité

L' ostéopathie **prévient et soigne de nombreux troubles physiques.**

Elle agit également sur les **plans nerveux, fonctionnel et psychologique.**

Ce qui en fait une des disciplines médicales la plus à même à lutter contre les TMS

NOTRE DÉMARCHE & PROPOSITION

Clinique Osteopathe du bassin annécien

Notre démarche

Par manque de temps, nos patients nous consultent **souvent trop tard** (arrêt de travail en cours…).

Les **pathologies** rencontrées ont de plus en plus souvent pour **origine le monde du travail**.

Sur la base de ce constat et afin d' intervenir le plus rapidement possible, nous avons décidé de **créer un service dédié aux entreprises afin de les accompagner dans leurs actions contre les TMS.**

Vous accompagner dans vos actions contre les TMS

Faciliter l'accès aux soins ostéopathiques pour vous et vos collaborateurs en mettant à votre disposition des praticiens au sein même de votre entreprise.

En fonction de vos besoins, un ostéopathe se déplace et reçoit les collaborateurs le désirant en consultation, ceci dans des plages horaires que nous définissons ensemble, pendant ou en dehors des horaires de travail.

Le financement de cette prestation est assuré soit par l'entreprise, soit par les patients.

Un but : Faciliter l'accès aux soins et intervenir de manière préventive afin
- d'anticiper les éventuels arrêts de travail souvent liés aux TMS,
- de réduire le coût lié aux TMS,
- de simplifier la prise de rendez-vous qui se fait directement auprès de nos services.

Ce type d'action bénéficiera à l'image de l'entreprise aussi bien interne qu'externe

Notre proposition

Une solution
« clé en main »
pour l'entreprise

Une solution
« à la carte »
pour vos salariés

UN PARTENARIAT GAGNANT- GAGNANT

Logo entreprise

Clinique Osteopathe du bassin annécien

Une solution
personnalisée
& adaptée aux besoins
de votre entreprise

Une solution facile
à mettre en place

L' entreprise met à disposition un local … et COBA s' occupe du reste

• La mise à disposition d' un praticien spécialisé
Un praticien expérimenté est mis à votre disposition pour les consultations.

• Un service proposé au sein même de votre entreprise
Nous vous proposons de venir travailler directement dans vos locaux.
L' entreprise se charge de mettre à disposition un local pour l' ostéopathe intervenant (garantie de discrétion et du bon déroulement de la consultation).

• Le matériel est fournit par nos soins
Notre ostéopathe se déplace avec tout le matériel nécessaire à la consultation

• Une prise de rendez vous simplifiée
Nous vous proposons de définir ensemble un temps de présence de l' ostéopathe dans vos locaux.
Une fois les fréquence & date arrêtées, nous définissons ensemble le mode de diffusion de l' information à vos salariés. Ces derniers prennent directement RV auprès de nos services.

• La mise en place d' un suivi
Un dossier patient est mis en place par l' ostéopathe. La mise à jour se fait après chaque consultation.

Parlons en …

Nous vous proposons :

- de vous présenter les solutions
- d' analyser ensemble les besoins de votre entreprise
- de définir ensemble la stratégie à adopter
- pour assurer la mise en place du service et son suivi

Supports d'informations à votre disposition

La COBA met à votre disposition différents supports d'information afin de présenter le service offert.

Nous pourrons ainsi, si vous le souhaitez, vous fournir plusieurs dépliants expliquant notre démarche et le partenariat mis en place.